



HAL
open science

Licence professionnelle Echanges et gestion, gestion des entreprises et des organisations.

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Echanges et gestion, gestion des entreprises et des organisations.. 2014, Université Paris-Sud. hceres-02038496

HAL Id: hceres-02038496

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038496v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Echanges et gestion, gestion des
entreprises et des organisations

de l'Université Paris-Sud

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris-Sud

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Echange et gestion, gestion des entreprises et des organisations

Secteur professionnel : SP5- Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-1 Management des organisations

Demande n° S3LP150008527

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Sceaux, Université Paris-Sud.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle en management des organisations présente deux parcours :

- le parcours « *Gestion des entreprises et des organisations* » (GEO) dispensé en formation initiale ou continue, ouvert en 2005 et orienté vers l'entrepreneuriat.
- le parcours « *Finance compatibilité Contrôle* » (FCC) en apprentissage, ouvert en 2007 et abordant les principaux domaines de la gestion d'entreprise.

Cette licence prépare les étudiants à acquérir toutes les connaissances nécessaires liées à l'environnement de l'entreprise (économique, juridique, politique, comptable et fiscal) avec, selon le parcours, un module finance comptabilité contrôle et un module création ou reprise d'entreprise. Cette formation permet d'accéder à des métiers de niveau II : responsable comptabilité, conseiller en gestion, responsable financier, responsable en organisation.

Cette formation est portée par l'IUT de Sceaux et s'appuie sur les capacités pédagogiques de l'UFR Jean-Monnet et des professionnels du domaine, et sur le soutien administratif du Centre de formation des Apprentis, CFA SUP 2000.



Elle complète l'offre de formation de l'université dans le domaine Economie gestion ; elle est accessible à des étudiants titulaires de DUT (*Gestion des entreprises et des administrations, Techniques de commercialisation, Gestion administrative et commerciale des Organisations*), de BTS (*Comptabilité et gestion des organisations, Assistant PME/PMI*) et de L2 (*Economie gestion*). D'autres licences professionnelles dans le même domaine (et en particulier en entrepreneuriat) sont présentes en Ile-de-France mais les aspects concurrentiels ne sont pas abordés dans le dossier.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle est située en Ile-de-France permettant une très bonne proximité avec les entreprises parisiennes et offrant ainsi de nombreux débouchés dans des domaines d'activités différents. Le programme pédagogique est construit autour de quatre unités d'enseignement (UE) avec un volume horaire global de 450 heures (hors stage et projet tuteuré). Les contenus du programme de formation pour les deux options correspondent aux connaissances et compétences attendues puisqu'ils abordent les différents domaines de la gestion d'une entreprise. Cependant, ces contenus sont très différents pour les deux parcours ; cette différence est certainement liée au fait que l'option GEO se prépare en formation initiale et l'option FCC en apprentissage, mais cela laisse à penser que les deux parcours ressemblent plus à deux formations distinctes qu'à un diplôme avec deux options. Il manque par ailleurs des modules de remise à niveau qui permettraient d'intégrer un public plus large dans le parcours GEO. Les stages et projets tuteurés sont décrits de façon détaillée, ils sont abordés différemment selon les parcours et correspondent aux thématiques attendues. L'absence de données sur la répartition cours/travaux dirigés/travaux pratiques ne permet pas d'apprécier pleinement les aspects professionnalisants et des incohérences dans les tableaux rendent difficile l'analyse. La maquette actuelle ne répond pas aux exigences de l'arrêté de 1999 sur la répartition des coefficients et des UE (dont une pour le stage et une pour le projet tuteuré). Par ailleurs, pour le parcours GEO, le projet tuteuré est imposé et orienté vers le thème de la création d'entreprise avec seulement 30 heures en volume horaire, ce qui reste insuffisant au regard de l'arrêté, alors que pour le parcours FCC le volume horaire pour le projet tuteuré est de 150 heures.

Les enquêtes nationales d'insertion professionnelle ne sont pas significatives car le taux de répondants ne dépasse pas les 35 %. Il est par ailleurs regrettable qu'aucun résultat ne soit donné pour les promotions antérieures à 2010. En revanche, une enquête plus approfondie a été réalisée par courriel pour les besoins de l'évaluation, elle met en évidence une tendance à la poursuite d'études. Sur un taux de répondants de 67 %, pour les deux promotions 2011 et 2012, seulement 44 % des diplômés sont en situation d'emploi, ce qui ne correspond pas aux objectifs d'une licence professionnelle. Il est à noter que les équipes font un travail important lors des sélections pour tenter de limiter les poursuites d'études. Néanmoins, le taux de poursuite d'études reste trop élevé, même si ces poursuites se font souvent dans le cadre de l'apprentissage : il frôle les 50 % pour les deux dispositifs confondus.

La licence professionnelle touche une pluralité de domaines que ce soit juridique, économique, fiscal, création d'entreprise, management, gestion de projet, et permet de viser plusieurs métiers différents. A la lecture des résultats d'insertion, la formation est peut-être un peu trop généraliste et vraisemblablement insuffisamment spécialisée pour répondre à la diversité des métiers visés. L'adéquation emploi formation pour l'option GEO n'est pas vraiment atteinte dans la mesure où il n'apparaît pas ni de création ni de reprise d'entreprise à la suite de cette formation.

Pour renforcer la professionnalisation de cette licence, ont été mis en place des partenariats avec certaines grandes entreprises, avec le pôle entrepreneuriat Paris Saclay et avec Animagor mais ils n'ont pas été formalisés, aucune information sur ce point n'est indiquée dans le dossier. De manière très satisfaisante, une grande part des heures de cours sont confiées à des professionnels extérieurs : près de 40 % du nombre d'heures totale pour la formation initiale et jusqu'à 43 % pour la partie formation en alternance.

Six à sept professionnels de profils différents interviennent selon les parcours pour des volumes horaires corrects et sur des modules pour lesquels leurs compétences sont très utiles. Cependant, la qualité et le détail des informations données varient en fonction des deux parcours. Il est difficile d'appréhender la façon dont les professionnels participent au fonctionnement de la LP, au-delà bien évidemment de leurs enseignements.

La présence du conseil de perfectionnement est positive, mais il semble que sa mise en place pour la formation en apprentissage n'ait pas encore été réalisée alors qu'il s'agit d'un dispositif très important. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, de PAST et de professionnels du secteur. L'absence d'enseignant-chercheur pour le parcours FCC est dommageable. Trois responsables de la formation sont mentionnés dans le dossier sans qu'aucune indication ne soit fournie sur la répartition des tâches qui leur sont confiées.



L'animation de l'équipe diffère selon le parcours : elle est très formalisée pour le parcours GEO et beaucoup moins pour le parcours FCC. Cette spécialité est visiblement très attractive au regard du nombre de dossier déposé. Une très forte sélection est pratiquée car seulement 10 % intègrent la formation, que ce soit en formation initiale ou en apprentissage. Cette sélection permet d'obtenir des effectifs stables d'environ 50 étudiants (25 pour GEO et 25 pour FCC). Les publics sont diversifiés mais restent très largement cantonnés aux BTS et DUT.

Il est à noter un taux de réussite très élevé, certainement lié au fait qu'il existe une sélection sévère en amont de l'entrée en formation. La procédure d'autoévaluation est claire, détaillée et précise. Elle met en avant les points forts et faibles de cette spécialité. Les perspectives qui en découlent sont pertinentes (mise en conformité avec l'arrêté, suivi des diplômés).

- Points forts :
 - Forte attractivité de la formation.
 - Forte implication des professionnels concernant la dispense des enseignements.
 - Atout de la dimension entrepreneuriale.

- Points faibles :
 - Taux de poursuite d'étude trop élevé.
 - Adéquation emploi-formation pas réellement atteint.
 - Manque d'homogénéité des maquettes des deux parcours.
 - Formation trop généraliste et insuffisamment spécialisée au regard de la diversité des métiers visés.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est vivement recommandé d'analyser plus finement les causes des forts taux de poursuite d'études et de chercher les moyens de les réduire. Une réflexion sur les besoins réels du marché en professionnels à ce niveau de qualification devrait accompagner cette analyse de l'insertion, en concertation avec les professionnels partenaires.

Il serait intéressant d'ouvrir cette licence à un public plus large (formation continue), à des candidats qui ont un réel projet de création ou de reprise d'entreprise.

Il est conseillé de revoir le nombre d'heure accordé aux projets tuteurés et de continuer à travailler sur l'harmonisation des maquettes des deux parcours en vue d'une meilleure cohérence de cette formation.



Observations de l'établissement

Le Président de l'Université

A

Monsieur Jean-Marc GEIB
AERES
25 rue Vivienne
75002 Paris

Présidence
Bâtiment 300
91405 Orsay Cedex
Tel: 01.69.15.74.06
Fax: 01.69.15.61.03
president@u-psud.fr

Orsay, le 28 Avril 2014

Réf: 118/14/JB/CV/LS

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour l'ensemble des évaluations que vous nous avez fait parvenir. Dès à présent, nous nous attachons à intégrer vos recommandations dans la nouvelle offre de formation en cours d'élaboration.

Veuillez trouver ci-joint les observations relatives aux évaluations de l'AERES sur l'ensemble des formations de Licence, Licence professionnelle et Master que l'université souhaite vous communiquer. Ces observations fournies par mention sont regroupées par type de diplômes (L, LP, M).

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ces observations, je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur, mes très cordiales salutations.



UNIVERSITÉ
PARIS
SUD
Pr Jacques BIDJOUN
Président de l'Université Paris-Sud
PRÉSIDENCE
Bâtiment 300
91405 ORSAY cedex

Réponses LP Management des organisations (IUT Sceaux)

suite à l'évaluation réalisée par l'AERES.

Licence professionnelle – Vague E

Académie de Versailles

Université Paris-Sud

Spécialité : Echange et gestion, gestion des entreprises et des organisations

Dénomination nationale : **Management des organisations**

Parcours : gestion des entreprises et des organisations (GEO)

Responsables pédagogiques : Brigitte Kuter et Stéphane Torregrossa

Parcours : Finance – Comptabilité – Contrôle (FCC)

Responsable : Pascal Faucher

Pour la clarté de l'exposé, le choix a été fait de répondre aux observations découlant de l'évaluation de la Licence professionnelle Management des organisations, dans le cadre de chaque parcours excepté sur le nombre de responsables.

Dans l'ensemble l'évaluation de la Licence est positive et nous en remercions les évaluateurs. Cependant, certaines interrogations demandent des éclaircissements et d'autres appellent des améliorations.

Sur le nombre de responsables de la licence professionnelle

La licence offre deux parcours : le parcours Finance-Comptabilité-Contrôle en apprentissage sous la responsabilité de M. Pascal Faucher et qui est rattaché au service de l'apprentissage, et le parcours Gestion des entreprises et des organisations (GEO) en formation initiale et accueillant aussi des stagiaires de la formation continue, sous la responsabilité de Mme Brigitte Kuter et M. Stéphane Torregrossa, rattaché au département GEA 2 de la composante, sans secrétariat dédié. Le partage de responsabilité s'effectue bien entendu à moyens financiers constants.

Sur le respect de l'arrêté de 1999

La maquette de 2007 (date de création de la Licence MO parcours FCC) a fait l'objet, durant l'été 2013, d'une refonte pour mise en harmonisation des parcours GEO et FCC dans le cadre de la procédure ROF (référencement de l'offre de formation) et selon les directives de l'Université. La nouvelle maquette est désormais en conformité avec l'arrêté de 1999 et s'appliqueront dès la rentrée 2015.

Sur le projet tutoré

Les deux parcours imposent 150 heures de travail sous la responsabilité d'un PAST spécialiste en entrepreneuriat (coach-professionnel) pour le parcours GEO ; de professionnels et de l'ensemble de l'équipe pédagogique pour le parcours FCC.

Sur les partenariats du parcours GEO

Le partenariat avec l'association MOOVJEE permet d'associer les étudiants à une conférence (fin novembre) au cours de laquelle de jeunes créateurs d'entreprise, membres de l'association ou que l'association a accompagnés viennent exposer leurs parcours. Des membres de cette association sont aussi venus animer et former des collègues de la LP au jeu « Macyberentreprise ». Les étudiants de la LP sont invités à assister à des conférences du Salon de l'entrepreneur grâce à ce partenariat. Des partenariats avec la CCIP 92 et la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise des Hauts de Bièvres permettent aussi aux salariés de ces structures d'intervenir dans la LP. Des réflexions sont aussi en cours afin de voir dans quelle mesure les étudiants du parcours GEO pourraient profiter des actions mises en œuvres (modules transversaux, projets associant différents types d'étudiants notamment ingénieurs/gestionnaires) dans le cadre du projet PEPITE (Pôle Etudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) dont l'Université Paris Saclay est l'une des lauréates.

Sur l'adéquation emploi-formation des parcours GEO et FCC

Des moyens seront mis en œuvre afin de dynamiser cet aspect en s'appuyant sur des professionnels, et en sollicitant les chambres de commerce et la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise des Hauts de Bièvres pour le parcours GEO et l'entrepreneuriat. Il convient cependant de noter deux créations réelles d'entreprise depuis 2010 et une reprise d'activité d'entreprise familiale en Nouvelle Calédonie (partenariat Alceste) En 2013.

Le parcours FCC en apprentissage approfondit en revanche les notions acquises en BTS, DUT et Licence pour permettre aux apprentis de s'adapter aux différents besoins exprimés par les entreprises en Ile de France. Le retour des maîtres d'apprentissage à ce sujet est bon et ils reconnaissent la qualité de la formation, ce qui laisse entendre que la problématique d'insertion professionnelle n'est pas forcément issue d'une inadéquation entre la formation et le besoin des entreprises. Les différentes fonctions occupées par les apprentis laissent également à penser que la formation les arme pour réaliser les travaux et missions variés que les entreprises leur confient.

Le responsable pédagogique du parcours FCC a aussi commencé un travail d'investigation pour mieux comprendre les raisons du manque d'insertion et corrélativement des poursuites d'études alors même que ces dernières ne sont pas favorisées par celui-ci. La transformation dès la rentrée de septembre 2014 du Conseil de perfectionnement du parcours GEO Création d'entreprises en un conseil de perfectionnement de la spécialité avec vue d'ensemble sur les deux parcours permettra d'apporter cette problématique de manière commune.

Il est enfin à noter aussi que le pilotage du suivi des apprentis vient d'être formalisé de manière pérenne au cours de cette année (2013-2014), alors qu'il n'avait été réalisé que pour les besoins de l'évaluation l'été dernier (2012-2013).

Sur la diversité du public-étudiants

Sur un effectif moyen de 25 étudiants, l'option GEO offre 4 à 5 places aux stagiaires de la Formation continue en rapport avec le nombre de dossiers déposés par ce public (taux de recrutement entre 70% et 80% : contrats CIF, demandeurs d'emplois, procédure VAP etc.). La licence est une poursuite logique d'études pour certains étudiants de DUT (gestion mais aussi commerce) moins nombreux que les étudiants de BTS. Le tout en corrélation avec les dossiers de candidature déposés.

Il est vrai que le nombre de dossiers L2 est faible voire inexistant (une étudiante pourtant cette année). La licence s'est ouverte aux sportifs de haut niveau, aux étudiants en situation de handicap ou encore aux étudiants étrangers.